



PROJET SALF

Rapport d'activités Décembre 2017

<http://www.wara-enforcement.org/>

Sommaire

Points principaux.....	2
1 Investigations.....	2
2 Opérations.....	3
3 Légal.....	3
4 Media.....	5
5 Management.....	5
6 Relations extérieures.....	6
7 Conclusion.....	6

Points principaux

- Poursuite de toutes les activités d'investigations et de la formation test, avec 1 enquêteur d'expérience et 4 enquêteurs stagiaires et 1 juriste stagiaire, qui ont tous démarré leur test le 02/11/17. 3 enquêteurs en test se démarquent et 1 enquêteur en test nous quitte le 01/01/18.
- Le projet prend la 2eme partie de ses vacances annuelles 2017 du 21/12/17 au 07/01/18. Pendant cette période, certains enquêteurs poursuivent volontairement leurs enquêtes et une permanence en cas d'opération d'arrestation est maintenue.
- Dans le cadre de nouvelles collaborations, du renouvellement et de l'amélioration de la collaboration, différentes rencontres ont eu lieu avec une visite de sensibilisation à la criminalité faunique à Tambacounda auprès du Procureur de la République, de son Substitut, du Vice-président et d'un juge du siège auprès du Tribunal de Grande Instance ; une visite de sensibilisation à la criminalité faunique auprès du Commissaire et à l'Inspection Régionale des Eaux et forêts de Tambacounda, une visite de sensibilisation à Kolda auprès du Procureur de la République, de son Substitut, du Président du Tribunal de Grande Instance, du Juge d'Instruction, de deux Juges du Tribunal de Grande Instance, du Président du Tribunal d'Instance ; une visite de sensibilisation à la criminalité faunique à l'Inspection Régionale des Eaux et forêts de Kolda.
- Formation d'un second avocat à la criminalité faunique terminée au 01/01/18.
- Un travail important de préparation de mise en presse imprimée est fait dans le but de commencer l'année 2018 en possession des guides juridiques et des objets au logo EAGLE-Sénégal

1 Investigations

Indicateur

Nombre d'investigations abouties à identification nouvelles cibles	23
Investigations ayant abouti à une opération	00
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	23

- **23** enquêtes ont permis l'identification de nouvelles cibles durant le mois de décembre 2017 dans **05** régions et portaient sur des espèces intégralement protégées.

2 Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	00
Nombre de trafiquants arrêtés	00
Nombre de trafiquants en fuite	00

En décembre 2017, **0** opérations. Les investigations sont en cour et devraient aboutir à des opérations en janvier 2018

3 Légal

Indicateur

Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et raison)	00
Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	01 Mokhtar GUEYE – Maison d'arrêt de Mbour- condamné à 1 an d'emprisonnement dont 1 mois ferme- sorti le 24 décembre 2017
jlNombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	02 appel des cas Lopez et lopez cas espagnols
Nombre de trafiquants ayant reçu leur décision de justice	00

- **00** audiences se sont tenues ce mois-ci au avec **00** présumé trafiquant poursuivi. Zéro (**0**) trafiquant sous contrôle judiciaire. **00** décision de justice au Mois de Décembre. **01** trafiquant purge une peine de prison de 1 mois ferme.

Arrestation	Néant
Audition	Néant
Garde à vue	Néant
Déferrement au parquet	Néant
Nombre de condamnés	01

Nombre de visite en prison	00
Nombre de condamné ayant purgé leur peine	01
Nombre de condamné actuellement en prison	00

- Au mois de décembre, nous n'avons pas eu d'opération. Toutefois des actions ont été menées par le département juridique dans le cadre des compétences qui lui reconnues.

Ainsi le département juridique a eu à :

- Faire des points sur les enquêtes pouvant aboutir à une arrestation avec les enquêteurs E4, E7, E8, E9 et E10 et la coordonnatrice. Ces réunions ont permis d'analyser les différents régimes juridiques des produits en cause dans ces diverses enquêtes et de proposer à la coordonnatrice des orientations.
- Rechercher des devis et faire imprimer des articles pour les cadeaux de fin d'année destinés aux collaborateurs du Projet SALF.
- Renouveler le courrier destiné à la Direction Générale de la Police Nationale pour une formation de self défense des membres du Projet SALF.
- Préparer et déposer le courrier de renouvellement de l'autorisation spéciale de visite des établissements pénitentiaires du Sénégal.
- Rencontrer le Chargé des affaires juridiques du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable pour la préface du guide juridique de SALF.
- Rechercher des rendez-vous avec le Directeur des Eaux, Forêts et Chasses et avec le Directeur des Parcs Nationaux pour la centralisation des contrebandes saisies en matière faunique.
- Effectuer une visite de sensibilisation à la criminalité faunique à Tambacounda auprès du Procureur de la République, de son Substitut, du Vice-président et d'un juge du siège auprès du Tribunal de Grande Instance.
- Effectuer une visite de sensibilisation à la criminalité faunique auprès du Commissaire et à l'Inspection Régionale des Eaux et forêts de Tambacounda
- Effectuer une visite de sensibilisation à Kolda auprès du Procureur de la République, de son Substitut, du Président du Tribunal de Grande Instance, du Juge d'Instruction, de deux Juges du Tribunal de Grande Instance, du Président du Tribunal d'Instance
- Effectuer une visite de sensibilisation à la criminalité faunique à l'Inspection Régionale des Eaux et forêts de Kolda.

4 Media

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : 00			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
0	0	00	00

00 pièces internet ont été produites en Décembre 2017

5 Management

Indicateur

Nombre de juriste en test	3
Nombre de media en test	0
Nombre d'enquêteur en test	4
Nombre de comptable en test	0
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc...)	0
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	0

- Le projet prend la 2eme partie de ses vacances annuelles 2017 du 21/12/17 au 07/01/18. Pendant cette période, certain enquêteurs poursuivent volontairement leurs enquêtes et une permanence en cas d'opération d'arrestation est maintenue.
- Encadrement du projet de tirage du guide juridique qui est en cours. L'envoi du document a été fait pour les besoins de la préface à Monsieur Boniface et au Procureur Cheikh FAYE. Le département juridique est aussi à la recherche d'un fournisseur pour la confection des fournitures de bureau pour les partenaires.
- Formation d'un second avocat à la criminalité faunique terminée au 01/01/18.
- Un travail important de préparation de mise en presse imprimerie est fait dans le but de commencer l'année 2018 en possession des guides juridiques et des objets au logo EAGLE-Sénégal
- Poursuite de la formation quotidienne et suivi des enquêteurs et juristes en test

6 Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres		14	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cour
14	00	00	00

1. Mr le Chargé des affaires juridiques du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
2. Mr le Procureur de la République de Tambacounda
3. Mr le Substitut du Procureur de la République de Tambacounda
4. Mr le Vice-président du Tribunal de Tambacounda
5. Mr le juge du siège auprès du Tribunal de Grande Instance de Tambacounda
6. Mr le Commissaire de Police de Tambacounda
7. Mr l'Inspecteur Régionale des Eaux et forêts de Tambacounda
8. Mr le Procureur de la République de Kolda
9. Mr le substitut d Procureur de la République de Kolda
10. Mr le Président du Tribunal de Grande Instance de Kolda
11. Mr le Juge d'Instruction de Kolda
12. Messieurs les du Tribunal de Grande Instance de Kolda
13. Mr le Président du Tribunal d'Instance de Kolda
14. Mr l'Inspecteur Régionale des Eaux et forêts de Kolda.

7 Conclusion

Le mois de Décembre 2017 est marqué par la poursuite des évaluations des stagiaires en test est plutôt positive et 4 stagiaires sur 5 commencent à se démarquer. 1 stagiaire enquêteur nous quitte au 01/01/18, un travail important de relations extérieures dans le cadre des opérations/formations et soutien dans la lutte contre la criminalité faunique, l'augmentation significative des investigations et identifications des trafiquants et l'arrêt des activités le 20 Décembre 2017 pour congés annuels de l'équipe SALF. Le projet SALF poursuit sa volonté de refonder une équipe solide et efficace dans le but de lutter contre la Criminalité faunique et obtenir des résultats annuels à nouveau réguliers en 2018. Les activités reprendront le 08/01/2018 et devraient rapidement aboutir à des opérations courant du mois.